

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 19 h 00 le 20 juillet 2011, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Rhéal Grenier	M. Yvan Pinsonneault
M. Louis Robert	M. Larbi Benkaddour
M. Jacques Lessard	M. François Brisson

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

M. Robert Taylor, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit :

Les points à l'ordre du jour sujets à délibérations sont :

1. Procès-verbal du 13 juin 2011
 3. Administration générale
 - 3.1.1 Politique des conditions de travail des employés municipaux
 6. Hygiène du milieu
 - 6.1 Eau potable-information sur le projet d'étude de déserte
 8. Loisirs & culture
 - 8.1.1 Dépôt du rapport d'activités 2010 des Rassembl'Arts
 - 8.1.2 Programme d'incitation aux activités sportives & culturelles
- Varia
- v-1 Le Gardangeois
 - v-2 État du surplus accumulé
 - v-3 Appui au projet du lac Bleu

Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 07-225-11

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JUIN 2011

CONSIDÉRANT que Monsieur Larbi Benkaddour apporte des modifications au libellé de la résolution 06-169-11, qu'il a proposé au conseil du 13 juin, afin qu'elle soit rédigée en supprimant tous les considérants et en ajoutant le texte en caractère gras à la résolution :

RÉSOLUTION 06-169-11

CONSEIL MUNICIPAL – PROJET ESPACES : CULTURE-LOISIRS –ENVIRONNEMENT

de définir dans un document synthèse, **auquel participeront les membres du conseil et le directeur général, ...**

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier
APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2011 tel que modifié.

De dispenser le directeur général et secrétaire trésorier d'en donner lecture puisqu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adoptée

RÉSOLUTION 07-226-11

LOISIRS & CULTURE –PROGRAMME D'INCITATION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES & CULTURELLES

CONSIDÉRANT l'absence d'unanimité sur le programme d'incitatifs aux activités sportives et culturelles;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault
APPUYÉ PAR M. Louis Grenier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de subventionner les inscriptions aux activités de hockey sur glace et de patinage artistique offertes par la ville de Saint-Césaire en raison de 150 \$ par enfants de moins de 22 ans.

PROPOSITION D'UN AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT un geste juste et équitable envers tous les enfants qui pratiquent des activités sportives pour lesquelles il n'y a pas d'infrastructures sportives à Ange-Gardien;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. François Brisson
APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard
ET RÉSOLU de subventionner toutes les inscriptions aux activités sportives pour

lesquelles il n'y a pas d'infrastructures sportives à Ange-Gardien en raison de 150 \$ par enfants de moins de 22 ans.

.-M. Yvan Pinsonneault demande le vote sur la proposition d'amendement :

.- Ont voté pour : Jacques Lessard
François Brisson
Odette Ménard

.- Ont voté contre : Rhéal Grenier
Louis Robert
Yvan Pinsonneault
Larbi Benkaddour

Amendement rejeté

LE VOTE EST UNANIME SUR LA RÉOLUTION PRINCIPALE.

Adopté, après le rejet de l'amendement

RÉSOLUTION 07-227-11 – LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 20 heures 50.

Adoptée

Odette Ménard, maire

Robert Taylor, secrétaire-trésorier